



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL**

Conseil du **30 mai 2016**

Délibération n° 2016-1209

commission principale : développement économique, numérique, insertion et emploi

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Prestations d'assistance technique, juridique et financière en matière d'usages et de services numériques - Autorisation de signer le marché de prestations à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert

service : Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Direction de l'innovation numérique et des systèmes d'information

Rapporteur : Madame la Vice-Présidente Dognin-Sauze

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : lundi 9 mai 2016

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Affiché le : mercredi 1er juin 2016

Présents : MM. Collomb, Kimelfeld, Mme Vullien, MM. Bret, Da Passano, Abadie, Mme Picot, MM. Le Faou, Philip, Galliano, Passi, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Brumm, Mme Le Franc, MM. Crimier, Barral, Mme Frier, M. Claisse, Mme Laurent, M. Llung, Mme Vessiller, MM. Vesco, Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Bouzerda, M. Berthilier, Mme Frier, MM. Képénékian, Eymard, Mme Rabatel, MM. Calvel, Barge, Bernard, Rudigoz, Pouzol, Sellès, Mmes Brugnera, Baume, M. George, Mme Belaziz, M. Suchet, Mmes Piantoni, Ait-Maten, M. Artigny, Mmes Balas, Basdereff, Beautemps, Berra, MM. Blache, Blachier, Boudot, Boumertit, Bousson, Bravo, Broliquier, Buffet, Mmes Burillon, Burriland, MM. Butin, Cachard, Casola, Chabrier, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Dercamp, Devinaz, Diamantidis, Mme Fautra, MM. Fromain, Gachet, Mmes Gailliout, Gandolfi, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Genin, Geourjon, Germain, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Glatard, MM. Gomez, Gouverneyre, Grivel, Guillard, Guimet, Hamelin, Havard, Hémon, Mme Hobert, M. Huguet, Mme Iehl, M. Jacquet, Mme Jannot, MM. Kabalo, Lavache, Lebuhotel, Mme Lecerf, MM. Longueval, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, Millet, MM. Millet, Moretton, Moroge, Mme Nachury, M. Odo, Mmes Panassier, Peillon, Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Picard, M. Piegay, Mme Pietka, M. Pillon, Mmes Poulain, Pouzergue, MM. Quiniou, Rabehi, Rantonnet, Mme Reveyrand, MM. Roche, Roustan, Mme Runel, M. Sannino, Mme Sarselli, M. Sécheresse, Mme Servien, M. Sturla, Mme Tifra, MM. Uhlich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Veron, Vincendet.

Absents excusés : Mmes Guillemot (pouvoir à M. Kimelfeld), Cardona (pouvoir à M. Vergiat), MM. Barret (pouvoir à Mme Sarselli), Fenech (pouvoir à Mme Balas), Forissier (pouvoir à M. Quiniou), Mme Geoffroy (pouvoir à Mme Lecerf), M. Jeandin (pouvoir à M. Vincent), Mmes Laval (pouvoir à Mme Corsale), Leclerc (pouvoir à M. Vincendet), M. Vial (pouvoir à M. Suchet).

Absents non excusés : M. Aggoun.

Conseil du 30 mai 2016**Délibération n° 2016-1209**

commission principale : développement économique, numérique, insertion et emploi

objet : **Prestations d'assistance technique, juridique et financière en matière d'usages et de services numériques - Autorisation de signer le marché de prestations à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert**

service : Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Direction de l'innovation numérique et des systèmes d'information

Le Conseil,

Vu le rapport du 27 avril 2016, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Pour garantir les conditions optimales de développement des services numériques, en particulier en termes de positionnement, de pertinence et de création de valeur, la Métropole de Lyon souhaite être accompagnée dans la définition et le positionnement des nouveaux services numériques à développer ou des nouvelles thématiques à explorer.

A travers des missions de veille/benchmark, des études juridiques ou économiques, ou encore des missions autour du positionnement marketing de nouveaux services, le présent marché a pour objectifs de pouvoir mobiliser un ensemble d'expertises complémentaires pour accompagner les phases amont de définition et de conception des services numériques.

A titre d'exemples, ce marché pourrait être mobilisé pour travailler sur les problématiques complexes des projets de développement numérique, comme le projet de Pass urbain (montage juridique et financier innovant avec des partenaires publics et privés), le guichet numérique (positionnement de l'identité des acteurs entre la Métropole et les partenaires du projet), les problématiques relatives à l'éditorialisation de l'espace public, ou encore la plateforme Data (gestion de l'ouverture des données numériques).

De même, l'étude sur le schéma directeur d'aménagement numérique, cofinancé par la Caisse des dépôts et consignations, pourra nécessiter une vision large et comparative des enjeux d'aménagement numérique où la mobilisation de compétences spécifiques viendrait compléter l'expertise des services internes de la Métropole de Lyon.

L'ensemble de ces projets ont en commun un niveau avancé d'innovation tant dans les solutions techniques à mobiliser que dans la manière de les conduire, en partenariat avec des acteurs privés.

Une procédure d'appel d'offres ouvert a été lancée en application des articles 26, 33, 39, 40, 57 et 59 du code des marchés publics pour l'attribution du marché relatif à des prestations d'assistance technique, juridique et financière en matière d'usages et de services numériques.

Le marché ferait l'objet d'un marché à bons de commande conformément à l'article 77 du code des marchés publics, conclu pour une durée ferme de 2 années, reconductible de façon expresse une fois 2 années.

Le marché ne comporterait pas d'engagement de commande minimum/maximum, l'estimation prévisionnelle du besoin étant de 800 000 € HT, soit 960 000 € TTC pour la durée ferme du marché. Les montants relatifs à la période ferme sont identiques pour les périodes de reconduction.

Dans le respect des articles 53 et suivants du code des marchés publics, la commission permanente d'appel d'offres, lors de sa séance du 29 avril 2016, a classé les offres et choisi celle du groupement d'entreprises Kurt Salmon-GIDE-Solucom représenté par l'entreprise Kurt Salmon, mandataire du groupement.

Il est donc proposé au Conseil d'autoriser monsieur le Président à signer ledit marché conformément à l'article L 3221-1 du code général des collectivités territoriales ;

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission développement économique, numérique, insertion et emploi ;

DELIBERE

1° - Autorise monsieur le Président à signer le marché à bons de commande pour des prestations d'assistance technique, juridique et financière en matière d'usages et de services numériques et tous les actes y afférents, avec le groupement d'entreprises Kurt Salmon-GIDE-Solucom représenté par l'entreprise Kurt Salmon, sans montant minimum ni montant maximum, pour une durée ferme de 2 années, reconductible de façon expresse une fois 2 années.

2° - La dépense de fonctionnement en résultant sera imputée sur les crédits à inscrire au budget principal - exercices 2016 et suivants - compte 6228 - fonction 064, pour un montant estimatif de 800 000 € HT, soit 960 000 € TTC sur l'opération n° 0P02O4984.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 1 juin 2016.